

Règlement piscine / Pool Rules

La Maison du Bonheur



Horaires / Hours:

La piscine est accessible du 15 avril au 15 septembre de 10h30 à 20h30.

The swimming pool is accessible from April 15 to September 15 from 10:30 am to 8:30 pm.

Baignade non surveillée / Swim at your own risk:

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leur parent ou adulte responsable.

Il est vivement recommandé de ne pas se baigner seul.

Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'incident.

Children are the sole responsibility of their parent or responsible adult.

It is strongly recommended not to swim alone.

The owners decline all responsibility in the event of an incident.

Accès / Access:

Les verrous de la piscine doivent être maintenus fermés, même en présence de baigneurs.

La piscine est réservée aux résidents, aux propriétaires et à leurs invités ; toute invitation doit être signalée au propriétaire.

Les animaux sont autorisés dans la piscine après accord des autres usagers.

Tout utilisateur doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

Pool locks must be kept closed, even in the presence of bathers.

The swimming pool is reserved for residents, owners and their guests; any invitation must be reported to the owner.

Animals are allowed in the swimming pool after agreement of the other users.

All users must be covered by civil liability insurance.

Chute et casse / Fall and breakage:

Il est interdit de courir autour de la piscine.

Il est interdit de jeter des objets ou du mobilier dans la piscine autre que le matériel mis à disposition (ballon, frites, bouée, jeux d'eau) ou spécifique piscine.



Règlement piscine / Pool Rules

La Maison du Bonheur



Il est interdit de toucher au matériel nécessaire au bon fonctionnement de la piscine (balai, filet, filtration, skimmer, buse de refoulement, aspirateur).

It is forbidden to run around the swimming pool.

It is forbidden to throw objects or furniture in the swimming pool other than the equipment provided (ball, fries, buoy, water games) or specific swimming pool.

It is forbidden to touch the equipment necessary for the proper functioning of the swimming pool (broom, net, filtration, skimmer, discharge nozzle, vacuum cleaner).

Hygiène / Hygiene:

Les utilisateurs s'engagent à être propre et non malades avant de pénétrer dans la piscine.

La consommation d'alcool et de nourriture est interdite dans l'enceinte de la piscine. Les personnes en état d'ébriété ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la piscine.

Il est recommandé de poser une serviette sur les bains de piscine et les chaises. De l'eau de javel est à votre disposition dans la cuisine si nécessaire.

Users agree to be clean and not sick before entering the pool.

The consumption of alcohol and food is prohibited inside the swimming pool. Drunk people are not allowed to enter the pool area.

It is recommended to put a towel on the pool tubs and chairs. Bleach is available in the kitchen if needed.

Voisins / Neighbors:

Les tapages diurne et nocturne ne sont pas tolérés. Attention aux bruits !

Daytime and night noise are not tolerated. Watch out for noise!

Bonne baignade à tous !!! Happy swimming to all !!!



+33 (0)6 50 11 25 03

Règlement piscine / Pool Rules

La Maison du Bonheur



BAIGNADE NON SURVEILLÉE NO LIFEGUARD

Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité d'un adulte Small children are entirely under the responsability of an accompanying adult

Baignade strictement réservée aux résidents Bathing is strictly reserved for residents

Contact Tél: votre n'















+33 (0)6 50 11 25 03

Règlement piscine / Pool Rules

La Maison du Bonheur









+33 (0)6 50 11 25 03

Règlement piscine / Pool Rules

La Maison du Bonheur





CORONAVIRUS - COVID 19



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



OUVERTURE PISCINE 10 MN AVANT LE CRÉNEAU



RESPECTER LA DISTANCE PHYSIQUE DE 2 M ENTRE 2 PERSONNES



TRÈS RÉGULIÈREMENT ET SOIGNEUSEMENT LES MAINS



TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE JE PENSE
À L'ENSEMBLE
DES CONSIGNE
SANITAIRES
POUR ME
PROTÉGER
ET PROTÉGER
LES AUTRES.



UTILISER UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



NE PAS SE SERRER LA MAIN/SE FAIRE LA BISE



RESTER CHEZ SOI SI ON EST MALADE